



Objectif

Préparer à l'habilitation électrique B0/BS/B1/B2/BR/BC - H0/H1/H2/HC et indice V selon les modules suivis.

A l'issue de cette formation, en fonction des modules, le stagiaire doit connaître le risque électrique et savoir s'en protéger (A-B-C-D) ; il doit être capable d'effectuer des opérations simples(B), des travaux, interventions et consignations suivant une certaine méthodologie(C-D).

Public et prérequis

Personnel non électricien travaillant à proximité d'un ouvrage électrique (A)

Ce cours s'adresse Au Personnel non électricien effectuant des opérations simples (remplacement de fusibles, réarmement de relais...) (B)

Personnel électricien opérant dans les domaines de tension BT (C) ou BT/HT(D) appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions ou des consignations sur les installations électriques.

Moyens pédagogiques, suivi de l'exécution du programme et appréciation des résultats.

Vidéos, Diaporamas, Échantillons de composants électriques à but pédagogique. Installations électriques pour la réalisation de la partie pratique

Programme

Module 1 (M1)

Notions élémentaires d'électricité

- Différence de potentiel - Intensité Résistance - La loi d'Ohm - Les effets du courant électrique

Module 2 (M2)

Sensibilisation aux risques électriques

- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

Publication NF C 18 510, définitions

- Prescriptions au personnel, obligation de formation
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures



- Définitions NF C 18 510

Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnement
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zones d'environnement spécifiques aux travaux du bâtiment et travaux publics

Matériel de protection individuel et collectif

Outillage électrique portatif à main

- Mesures de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS
- La TBTP
- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigüe
- Cas particuliers

Application pratique

Mise en situation sur installations didactiques

Module 3 (M3)

Appareillage électrique BT

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

Interventions élémentaires de remplacement et raccordement en BT

- Rôle du Chargé d'Intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Les interventions

A l'issue de cette formation, un contrôle des connaissances théoriques et pratiques sera effectué.

La durée de la formation se définit de la façon suivante :

A - Personnel non électricien, exécutant - B0/H0(V) - 1 jour : - M1+M2

A - Personnel non électricien, Chargé de chantier - B0/H0(V) - 1,5 jour : - M1+M2

B - Personnel non électricien effectuant des opérations élémentaires d'ordre électrique - BS/H0(V) - 2 jours : - M1+M2+M3

C - Personnel électricien intervenant en BT- B1/B2/BR/BC/H0 et indice V - 3 jours : M2+M3+M4

D - Personnel électricien intervenant en BT/HT - B1/B2/BR/BC - H1/H2/HC et indice V - 4 jours : M2+M3+M4+M5

(A-B-C-D) Pré-requis et objectifs en fonction de la formation choisie A, B, C ou D

